

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

PAR

MARC ST-LOUIS

TRANGRESSION DES RÈGLES AU SOCCER-FOOTBALL QUÉBÉCOIS CHEZ
DES JOUEURS DE 14-15 ANS

AOÛT 1999

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	iii
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	vii
CHAPITRES	
I. INTRODUCTION	1
Problématique	2
II. CONTEXTE THÉORIQUE	3
Définitions	3
Choisir un système d'observation.....	5
La méthode d'analyse des perceptions	5
La méthode archivale.....	6
La méthode d'observation de la performance.....	6
Objectifs spécifiques de l'étude.....	8
III. MÉTHODOLOGIE	9
Sujets.....	9
Procédures et mesures.....	9
Système d'observation de Pfister (annexe A et B)	11
Test de fidélité	12

IV. RÉSULTATS ET DISCUSSION.....	13
Facteurs structurels	19
Espace de jeu.....	19
Le temps	27
Facteurs contextuels.....	32
Sexe des participants	32
Issue de la rencontre.....	35
V. CONCLUSION	40
RÉFÉRENCES	42
ANNEXES	
A. Système d'observation des Interactions Adversives Non Conformes aux Règlements Opératoires dans la pratique du soccer-football.....	45
B. Système d'observation des Interaction Adversives Non-Conformes aux Règlements Non opératoires dans la pratique du soccer-football	47

RÉSUMÉ

Il est captivant de voir les jeunes se lancer dans la compétition sportive. Ils éprouvent une fascination à devenir champion. Certains sont prêts à prendre tous les moyens pour y arriver. Le dépassement de soi et des adversaires fait trop souvent place au dépassement des règles et de l'éthique sportive.

En même temps, le sport est présenté par ses promoteurs comme une activité éducative, un lieu d'accès à la morale qui conduit à l'apprentissage du fair-play.

Interpellé par cette problématique, nous avons voulu connaître la nature et la quantité des transgressions de règles lors des matches de soccer-football. Le terme transgression est ici utilisé pour éviter tout jugement moral. Il n'est pas question d'agressivité ou de violence, mais bien de gestes précis qui sont proscrits par les règlements. De cette façon, il est plus facile de déterminer ce qui doit être codé ou non.

Le système d'observation des transgressions des règles développé par Pfister sera utilisé pour l'analyse des interactions adversives manifestées par des garçons et des filles de 14 et 15 ans lors de 18 matches de soccer-football québécois observés lors de quatre tournois.

Ce système divise en interactions adversives non conformes aux règlements IANCR opératoires, qui sont dans le contexte d'une action de jeu et les interactions adversives non conformes aux règlements IANCR non opératoires qui ne sont pas dans le contexte d'une action de jeu et qui sont de nature verbales ou gestuelles. De plus, les sanctions appelées par l'arbitre ont été relevées.

Après avoir codé, décodé et analysé les résultats, 1786 interactions adversives non conformes aux règlements (IANCR) au total ont été compilées, pour une moyenne de 99,2 par match. Une observation intéressante, les arbitres sanctionnent 17% des IANCR observés. Plus précisément, 9% des fautes non opératoires et 74% sont opératoires. Dans une comparaison entre la pratique masculine et féminine, les garçons commettaient en moyenne 81 IANCR opératoires et non opératoires par match et les arbitres sanctionnaient 19,38 fois par partie. Les filles commettaient 85 IANCR opératoires et non opératoires par match et les arbitres sanctionnaient 8,4 fois par partie. Avec un test sur deux moyennes t (student) en tenant compte des IANCR seulement, il n'y a pas de différence significative entre les garçons et les filles. Mais en ajoutant les sanctions, les garçons commettaient significativement, à 0,05 bilatéral, plus d'IANCR que les filles.

Autre facteur intéressant à analyser, l'issue de la rencontre. Est-ce que les perdants commettent plus d'IANCR que les gagnants? L'étude révèle qu'au total des IANCR et des sanctions, les perdants en commettaient 48,41 par match alors que les gagnants en commettaient 49,94.

Suite à ces résultats, que faut-il conclure? Que le soccer est un sport violent? Que le soccer est un sport d'interactions, ce serait sûrement plus réaliste. Avec les résultats de cette recherche, nous pourrons dégager des tendances de ce sport et porter un jugement sur sa réelle valeur éducative.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout d'abord monsieur Jean Brunelle qui fût le point de départ de ce projet de recherche. Ensuite, monsieur Jean-Pierre Brunelle, mon directeur de recherche, pour l'aide logistique et la motivation qu'il a su me redonner aux moments opportuns. Enfin, à tout le personnel enseignant du département des sciences de l'activité physique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui a su m'encourager et m'éclairer dans ce projet. Aussi, un merci particulier à madame Louise Saint-Louis qui nous donne de précieux renseignement et qui souvent nous dégage de tâches administratives.

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	Page
1. Les différentes surfaces de terrain.....	10
2. Répartition (%) des IANCR opératoires (N=1330) dans les surfaces de jeu pour 18 matches.....	20
3. Pourcentage de répartition des sanctions (N=304) dans les surface de jeu pour 18 matches.....	21
4. Répartition des IANCR opératoires (N=917) dans les surfaces de jeu pour 13 matches (garçons)	22
5. Répartition en pourcentage des sanctions dans les surfaces de jeu pour 13 matches (garçons).....	22
6. Répartition en pourcentage des IANCR opératoires dans les surfaces de jeu pour 5 matches (filles).....	23
7. Répartition en pourcentage des sanctions dans les surface de jeu pour 5 matches (filles)	24

LISTE DES FIGURES

Figures	Page
Figure 1. Interactions adversives opératoires (n=1330), non-opératoires (n=152) et sanctions (n=304) observées lors de 18 matches de soccer-football.....	14
Figure 2. IANCR (n=1786), IA non-sanctionnées (n=1482) et IA sanctionnées (n=304) observées durant 18 matches de soccer-football.	15
Figure 3. Comparaison du pourcentage d'IANCR opératoires dans les différentes surfaces.....	25
Figure 4. Comparaison du pourcentage de sanctions dans les différentes surfaces... ...	25
Figure 5. Comparaison de la moyenne entre la première et la deuxième demie pour 18 matches.....	28
Figure 6. Comparaison de la moyenne entre la première et la deuxième demie pour 13 matches (garçons).	28
Figure 7. Comparaison de la moyenne entre la première et la deuxième demie pour 5 matches (filles).....	29
Figure 8. Comparaison de la moyenne entre la première et la deuxième demie pour 17 matches (gagnants).....	30
Figure 9. Comparaison de la moyenne entre la première et la deuxième demie pour 17 matches (perdants).	30
Figure 10. Comparaison de la moyenne par match entre les garçons et les filles.....	33
Figure 11. Comparaison des moyennes des IANCR entre les gagnants et les perdants pour 17 matches.....	36

Figure 12. Comparaison des moyennes des IANCR entre les gagnants et les perdants pour 13 matches (garçons).....	37
Figure 13. Comparaison des moyennes des IANCR entre les gagnants et les perdants pour 4 matches (filles).	37

CHAPITRE I

Introduction

La violence est un problème de plus en plus important en Amérique du Nord.

Au Québec en 1992, 133 264 infractions au code criminel et 28 212 infractions aux lois et règlements ont été commis (Statistique Québec, 1995). Les psychologues, les sociologues, les biologistes, les enseignants et même les politiciens s'y intéressent (Braconnier, 1981, Bredemeier, 1994, Mendel, 1981, Néron, 1977).

La pratique sportive n'échappe pas aux gestes d'agression ni à la violence. Certains auteurs vont même prétendre que les sociétés ont tendance à être engagées dans des sports violents. L'augmentation du niveau de violence remarquée dans la société est donc étroitement relié à une augmentation de la violence dans les sports (Golding, 1990, King et Cuneen, 1988, Tennenbaum, Stewart, Singer et Duda, 1996).

Dans ce contexte, il est inquiétant de constater que le sport occupe une si grande place dans les activités de loisirs de la population. En effet, à l'aube de l'an 2000, plus de 100 000 jeunes jouent au soccer-football et près de 100 000 jouent au hockey sur glace selon les responsables des fédérations québécoises de soccer-football et de hockey sur glace.

De plus, il est révélateur de constater que les promoteurs des organismes sportifs vantent à grands coups de slogans les vertus de leur activité : « Le sport, une école de vie. Apprendre l'esprit sportif, c'est pour la vie ». Des versions modifiées des sports voient même le jour pour attirer de nouvelles clientèles. Le programme Hockey 2000 représente un bon exemple.

On doit cependant se questionner si le discours reflète bien la réalité sur les surfaces de jeu. Que se passe-t-il réellement durant les affrontements ? Quelles sont la fréquence et la nature des gestes d'agression qui surviennent durant les matches ? Certaines recherches ont porté sur ce sujet. Tout d'abord des études qualitatives traitent des perceptions des participants (Caron et Pelchat, 1988, Colburn, 1985, Trudel, Dionne et Bernard, 1992). D'autres études, dites « archivales » révèlent les infractions sanctionnées par les arbitres et inscrites sur les rapports officiels de matches ou des blessures subies suite à ces gestes (Gilbert et Trudel, 1988, Smith, 1991, Trudel, Bernard, Boileau, Marcotte et Audette, 1993, Trudel, Bernard, Boileau et Marcotte, 1998). Finalement, des chercheurs ont utilisé une méthode d'analyse descriptive pour faire état de la réalité (Boileau et all, 1990, Doeda et Dusseaulx-Salois, 1981, Pfister, 1995, Worrel et Harris, 1986). Nous nous inspirerons des travaux de Pfister (1995), qui a utilisé la méthode d'observation directe pour décrire les comportements adversifs qui surviennent durant des matches. Pfister a donc contribué au développement d'un outil capable de discerner facilement et efficacement le type des gestes d'agression dans les activités sportives.

Problématique

La problématique est simple, quel outil utiliser pour mesurer? Il faut d'abord s'assurer que le système utilisé mesurera vraiment ce que l'on veut mesurer. Ceci amène à tenter de définir la réalité à observer et trouver le système adéquat. Peut-on mesurer l'agressivité, la violence ou les gestes d'agression? Est-ce que ce ne sont pas tous des synonymes?

CHAPITRE II

Contexte théorique

A cette étape, il serait utile de définir certains termes reliés à ce phénomène qui est analysé par une multitude de spécialistes et de mieux connaître les manières d'obtenir des données sur ce sujet.

Définitions

Tout d'abord qu'est-ce que la violence, l'agressivité et l'agression? L'agressivité est définie comme une notion de la psychologie ou de la psychanalyse. L'agressivité est considérée comme une composante interne de l'individu. C'est une pulsion, une tendance, une disposition qu'on retrouve chez l'individu. Dans le dictionnaire de la psychologie (1991), on définit le terme agressivité mais on ne mentionne pas l'agression ou la violence. L'agression est une notion de la biologie du comportement: l'éthologie. Le terme agression est défini dans le dictionnaire de l'éthologie (1990). L'agression est la description d'un comportement, c'est un geste, un acte posé contre un ou d'autres individus. L'éthologie s'intéresse à l'agression, mais pas à l'agressivité ou la violence. La violence est une notion davantage associée à la sociologie. Elle traduit une dimension culturelle. Dans le lexique des sciences sociales, Gravitz (1994), on dira violence en rapport à la violation des droits d'autrui ou à l'ordre légal ou de la défense de ses droits. La violence est généralement définie comme un recours à la force physique ou une atteinte à l'intégrité corporelle selon le Vocabulaire des sciences humaines (Foulquié, 1979).

Mais certaines nuances peuvent encore être apportées. Dans le cas de l'agressivité, il faut faire la distinction entre l'agressivité hostile ou réactive, caractérisée par la colère, et l'agressivité instrumentale qui n'est pas caractérisée par le même sentiment et dont le but recherché est l'obtention de gratification. Les auteurs anglo-saxons exprimeront cette différence en parlant « d'aggressivity » (hostile) et « d'aggressiveness » (instrumentale). Il s'avérera important lors d'études sur la violence de faire la distinction entre les deux.

Selon la distinction qu'on a faite sur les définitions, s'il s'agit de décrire un acte ou un geste, on devra dire agression. Dans la pratique sportive, comparativement à l'éthologie, les gestes surviennent dans le contexte du match, de l'opposition entre les participants.

La nature même de l'opposition a amené l'appellation de comportement. Ce qualificatif a l'avantage d'éviter le jugement moral rattaché au terme d'agressivité et d'agression nécessaire à l'observation de comportements. Étant donné que le contexte est le sport, il faut comprendre que les comportements sont organisés et régis. Les fédérations sportives établissent des normes et des règles pour régir la pratique, on parlera du code de l'activité. Donc les comportements d'agression font référence au code, aux règlements de l'activité. En sociologie, on définit la violence « comme l'usage d'une force, ou d'une puissance, qui enfreint une règle ou une norme ». En ce sens, dans la pratique sportive, le comportement adversif sera codifié selon qu'il respecte ou non la règle. Finalement, au cours de la recherche, j'utiliserai le terme « interaction adversive » plutôt que comportement adversif, car l'action en

est une d'opposition dirigée contre un adversaire, mais aussi dans un cadre interactionniste, contre soi-même, ou contre un objet, ou tout ce qui gravite autour du jeu (arbitre, spectateurs, officiels, journalistes). On parlera d'Interactions Adversives Non Conformes aux Règles (IANCR) pour décrire les gestes et les paroles qui vont à l'encontre des règles et du sens profond de l'esprit sportif (fair-play).

Choisir un système d'observation

Les spectateurs du sport professionnel aiment bien se livrer à des analyses et des commentaires sur la performance des joueurs. Certains poussent leurs interventions au point de se faire qualifier de « gérants d'estrade ».

Dans ce contexte, on traitera de violence en se remémorant le combat survenu durant la partie, des quelques coups qui ont fait mal à un adversaire et souvent là s'arrêtera l'analyse. Les joueurs aussi ont un point de vue de la violence; tantôt ils la dénoncent, tantôt ils l'approuvent et trouvent qu'elle fait partie intégrante du jeu. Il est donc important de traiter ce phénomène à l'aide de méthodes valides et fidèles.

La méthode d'analyse des perceptions

Des études donnent des résultats de perception de participants sur la violence qu'ils vivent dans leur activité (Caron et Pelchat, 1988, Colburn, 1985, Trudel et al 1992). Elles utilisent des questionnaires, des entrevues pour recueillir et analyser les résultats.

Si le point de vue des joueurs et des spectateurs nous dresse un certain portrait des agressions commises durant une partie, d'autres méthodes nous les feront voir d'une autre façon.

La méthode archivale

Une première méthode d'analyse systématique est la méthode archivale (tirée de l'anglais archival method). Elle consiste à répertorier les fautes commises appelées par l'arbitre durant la partie, au moyen des feuilles de statistiques. Cette méthode a pour avantage de permettre d'avoir les données d'une multitude de parties. Elle est peu coûteuse en temps et donne la fréquence ainsi que la nature des sanctions survenues durant une partie. Cependant, elle ne tient pas compte des fautes commises qui n'ont pas été sanctionnées par l'arbitre ni inscrites à la feuille de match.

Il faut alors se questionner sur l'uniformité du respect des règles. Plusieurs facteurs peuvent influencer le jugement de l'arbitre: l'enjeu de la partie, le temps à jouer à la partie, l'hostilité des spectateurs, le pointage, etc. Avec toutes ces composantes, il est normal de croire qu'une influence puisse agir sur les décisions de l'arbitre. De plus, avec la vitesse et l'espace de la surface de jeu, les joueurs peuvent facilement dissimuler leurs gestes.

La méthode d'observation de la performance

Une deuxième méthode d'analyse systématique est la méthode d'observation de la performance. Elle consiste à décrire les actions contraires aux règlements, au fur et à mesure qu'elles se produisent. Elle peut se faire en temps réel ou en différé au moyen de vidéo cassettes. La méthode en différé appelée également indirecte, peut présenter certaines lacunes comme l'étendue restreinte du champ visuel, le coût élevé de l'équipement et la grande quantité de temps consacré pour l'analyse des bandes

vidéo. Toutefois, elle permet d'arrêter l'image ou de ralentir l'action pour prendre une décision plus éclairée.

La méthode en temps réel présente une façon intéressante d'observer l'action car elle permet de voir tout le terrain et d'être témoin de la vitesse de jeu. L'utilisation de cette méthode oblige à noter en direct les informations observées. De plus, elle permet à l'analyste d'être en position pour voir le déroulement de l'action dans sa totalité. Toutefois, la simultanéité de plusieurs interactions adversives peut les rendre difficile à codifier dans le feu de l'action. L'analyste doit enregistrer les observations sur bandes audio à l'aide d'un magnétophone et passer plusieurs heures à les décoder. Il est donc important de procéder à un test de fidélité pour s'assurer de la congruence des résultats.

En fait, les méthodes d'observation directe et indirecte de la performance sont très coûteuses en temps et en énergie. Elles nécessitent d'investir de nombreuses heures d'entraînement pour maîtriser le système d'observation (validité et fidélité), de visionnement ou de décodage de banque de données, d'observation ou de prise d'images près des surfaces de jeu.

Malgré que cette méthode donne une vision assez juste de la réalité, le problème demeure le système d'observation qui doit tenir compte de toutes les IANCR, autant les gestes relatifs à l'action, que ceux qui ont pour but de créer un tort à l'adversaire. Jusqu'à présent, les auteurs qui ont surtout utilisé la méthode d'observation directe, sont, en hockey sur glace; Worrel et Harris, 1986, Trudel, Côté, et Sylvestre, 1996, en soccer-football, basket-ball, handball, water-polo; Gabler, 1976.

Objectifs spécifiques de l'étude

Plus précisément, cette étude vise à:

1. Décrire la nature et la fréquence des fautes aux règlements réalisées par des joueurs de 14-15 ans lors de 18 matches de soccer-football.
2. Comparer les résultats obtenus par l'observation en temps réel avec les sanctions appelées par les arbitres du jeu.
3. Identifier les facteurs structurels qui peuvent influencer, l'espace du terrain et le temps, et les analyser en fonction des transgressions commises.
4. Identifier les facteurs contextuels qui peuvent influencer, le sexe des participants et l'issu de la rencontre, et les analyser en fonction des transgressions commises.

Par la suite, des hypothèses explicatives du phénomène de la violence dans la pratique sportive seront formulées.

CHAPITRE III

Méthodologie

Sujets

Les données de cette recherche ont été recueillies durant l'été de 1996 chez des joueurs et joueuses de soccer-football de catégorie bantam (moins de 15 ans). Des équipes de plusieurs régions du Québec ont été observées, soit: Pierrefonds, Cowansville, Fleurimont, Victoriaville, Brossard, St-Hubert, Lachute, Beauport, Ste-Foy, Repentigny, Gentilly, Trois-Rivières, Laval, Québec, Terrebonne, Bernières, Richmond et Trois-Rivières Ouest. Ces jeunes appartenaient à des clubs organisés qui évoluaient dans différents ligues de niveaux AAA, AA et A. En tout, 18 matches ont été observés, 13 matches de garçons et cinq de filles, lors de quatre tournois: Victoriaville (national), Cap-Rouge (provincial), Granby (international) et la Coupe du Québec où seuls les champions des différentes régions du Québec sont représentés.

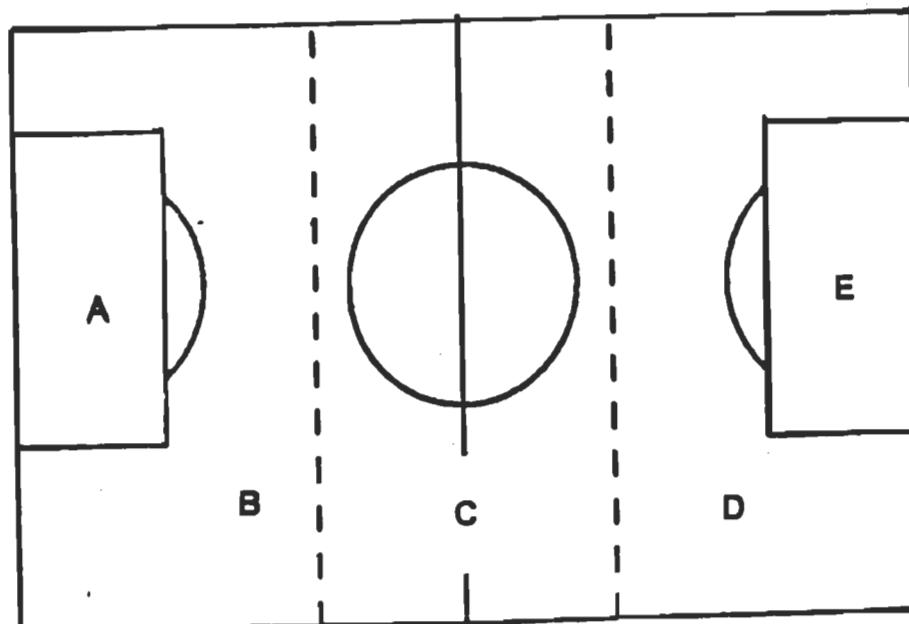
Procédures et mesures

En tout, 18 matches ont été observés. Soit 13 matches de garçons et 5 de filles, lors de quatre tournois: Victoriaville (national), Cap-Rouge (provincial), Granby (international) et la Coupe du Québec où seuls les champions des différentes régions du Québec sont représentés. Le choix des matches observés a été fait en fonction des possibilités physiques à les coder. La proximité des terrains, l'heure des matches et la fatigue du codeur ont été considérés. Les données ont été recueillies au moyen de la description des IANCR faite sur un mini-magnétocassette. Pour chacune des IANCR, une description de la nature de l'infraction sera faite selon la codification de Pfister

(1995), quelle équipe l'avait commise (couleur) et dans quelle zone du terrain elle avait été commise. Le codeur devait occuper un espace qui me permettait de voir facilement tous les espaces du terrain.

Tableau 1

Les différentes surfaces de terrain



A: Zone de réparation défensive D: Tiers offensif

E. Zone de réparation offensive

C: Tiers central

L'analyste a ensuite décodé les données. Auparavant, un test inter-observateur avait été effectué et le résultat du test de fidélité a été de .85 et a été réalisé au moyen d'une bande vidéo présentant un match de la Coupe d'Europe de 1996. Quinze séquences avaient été choisies et codées par un expert en observation et le codeur a eu à coder ces mêmes séquences.

Système d'observation de Pfister (annexe A et B)

Dans un cadre plus interactionniste, Pfister,(1995), en plus de tenir compte des agressions instrumentales et hostiles, s'est attardé à décortiquer les actions qui sont dans le contexte du jeu et hors contexte. Ces deux catégories sont les IANCR opératoires et non opératoires. Les IANCR opératoires sont dans le contexte du jeu, elles sont uniquement de nature motrice et s'adressent exclusivement aux adversaires. Les IANCR non opératoires sont hors du contexte du jeu, de nature diverse (verbales, gestuelles, motrices) et visent plusieurs cibles (adversaires, partenaires, arbitre, spectateurs, soi-même, un objet).

Ce système a pour avantage d'éviter un jugement moral, car c'est en fait la transposition des IANCR opératoires et non opératoires au fur et à mesure qu'elles se déroulent durant la partie. Par ailleurs, il a comme désavantages d'être coûteux en temps (mémorisation des catégories, codage des parties, décodage) et est lié aux limites de l'observateur (position par rapport à l'action, interprétation des gestes). Néanmoins, les résultats devraient être révélateur de la réalité de la partie et apporter un regard nouveau sur la façon d'observer.

Après avoir choisi le système de Pfister, une étape importante, reste l'apprentissage des catégories ainsi que la mécanique de codage avec l'enregistrement audio. Ensuite, l'observation de quelques matches, pour tester la facilité d'utilisation ainsi que la maîtrise du système. Par la suite, il faut décoder l'information en remplissant les tableaux de fréquences. Pour faciliter la tâche du codeur, quatre tournois ont été choisi pour permettre l'observation de beaucoup de matches en

quelques jours. Le calibre de jeu et la catégorie d'âge (bantam) ont également été considérés dans le choix des tournois. Un tournoi de calibre provincial, un national, un international et le championnat du Québec ont été retenus. Le codage de 18 parties de soccer-football, 13 chez les garçons et 5 chez les filles, durant ces 4 tournois où les IANCR sont décrites, la zone de terrain dans laquelle elles sont commises, l'équipe qui la commet, le pointage et périodiquement le temps du jeu, ainsi que les fautes appelées par l'arbitre. L'étape subséquente est le décodage des résultats, qui seront soumis à l'analyse.

À partir des résultats d'observation en temps réel de matches, il est intéressant de comparer la fréquence et la nature des fautes identifiées avec celles appelées par l'arbitre. Par la suite, des hypothèses explicatives du phénomène de la violence dans les sports tenant compte de certains facteurs contextuels comme le sexe des participants, l'issue de la partie, la zone de jeu, le temps de jeu et la température seront formulées.

Test de fidélité

Pfister (1995) a déterminé que le coefficient de fidélité inter-observateurs et intra-observateurs ne devait pas être inférieur à .75 pour être considéré comme satisfaisant, puisque la valeur des résultats et des interprétations en dépend. Un test de fidélité a été réalisé, à l'aide d'une bande vidéo de la Coupe d'Europe de soccer-football 1996. Un expert en observation a identifié 20 séquences d'IANCR et les a codées. Les séquences ont ensuite été visionnées et codées par l'analyste de la présente étude. Le coefficient de fidélité inter-observateurs s'est établi à .85.

CHAPITRE IV

Résultats et discussion

Le codeur a observé, codé et décodé 18 matches de soccer-football au cours de quatre tournois qui se sont déroulés en été 1996. Le premier, la Coupe Desjardins de Victoriaville, un tournoi national; le deuxième, le tournoi de Cap-Rouge, un tournoi provincial; le troisième, le tournoi de Granby, un tournoi international; et enfin, la Coupe du Québec, qui avait lieu à Victoriaville et qui regroupe les différents champions du Québec. La catégorie d'âge choisie, bantam, U-15, où les joueurs doivent être âgés de moins de 15 ans.

L'analyste a codé selon le système d'observation de Pfister (1995). Ce système divise les transgressions selon qu'elles soient des interactions adversives non conformes aux règlements (IANCR) opératoires, dans la poursuite du jeu, ou IANCR non opératoires, hors du contexte du jeu. De plus tenu, les sanctions de l'arbitre, qui sont des IANCR opératoires ou non opératoires mais appelées par l'arbitre, ont aussi été compilées.

Le codeur a relevé 1786 IANCR au total. Sur ce nombre, 304 ont été appelées par l'arbitre sous forme de sanctions, coup franc direct, indirect ou tir de pénalité. Donc, 1482 IANCR n'ont pas été appelées. En pourcentage, on peut exprimer ces résultats de la façon suivante : 17% des transgressions ont été appelées par l'arbitre sous forme de sanctions et 83% ne l'ont pas été (figure 1).

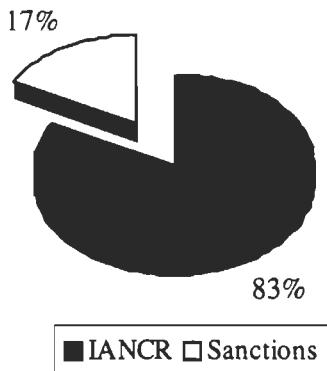


Figure 1. Interactions adversives opératoires (n=1330), non-opératoires (n=152) et sanctions (n=304) observées lors de 18 matches de soccer-football.

Pour le rapport entre le nombre d'IANCR opératoires et non opératoires, 1632 transgressions ont été faites dans la poursuite du jeu (opératoires) et 154 hors du contexte du jeu (non opératoire). Pour en arriver à ces chiffres, l'analyste a distribué les fautes sanctionnées par l'arbitre dans leurs catégories respectives. Il y a eu 302 sanctions de nature opératoires et seulement 2 non opératoires. La proportion est de 91,38% d'IANCR opératoires et de 8,62% d'IANCR non opératoires. Si on tient compte des sanctions séparément, la proportion est de 74% d'IANCR opératoires, 9% non opératoires et 17% des sanctions (figure 2).

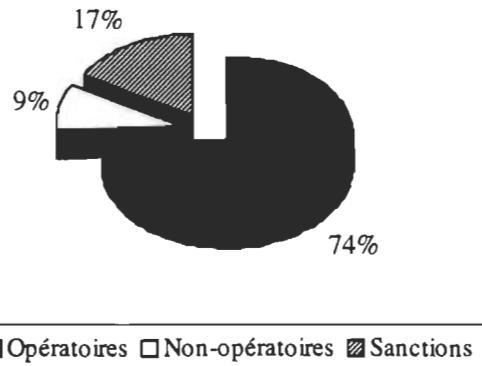


Figure 2. LANCR (n=1786), IA non-sanctionnées (n=1482) et IA sanctionnées (n=304) observées durant 18 matches de soccer-football.

Avec les 1786 observations consignées, on dégage une moyenne de 90,67 LANCR opératoires et 8,55 LANCR non opératoires par match. Si on tient compte des sanctions séparément, on a une moyenne de 73,89 LANCR opératoires, 8,44 LANCR non opératoires et 16,89 sanctions par match.

Avec ces données, on ne peut encore dégager de façon précise la nature des gestes. C'est pourquoi l'analyse de chacune des catégories d'IANCR a été effectuée sans tenir compte des sanctions de l'arbitre.

Pour les LANCR opératoires, la première catégorie est avec le membre inférieur où 56 transgressions ont été comptabilisées. Dans la sous-catégorie tacler, 5 transgressions ont été relevées pour une catégorie verbale et gestuelle, pour une moyenne de 0,3 par match. Dans la catégorie contre soi-même, 32 transgressions ont été consignées au total et toutes dans la sous-catégorie verbale ou gestuelle, pour une moyenne de 1,8 par match. Enfin, dans la catégorie contre un objet, 3 transgressions au total ont été observées, 2 dans la sous-catégorie physique et l'autre dans la sous-

catégorie verbale et gestuelle. Au grand total, 152 IANCR non opératoires ont été observées pour une moyenne de 8,4 par match.

Si on additionne les IANCR opératoires et non opératoires, le total est de 1473 pour une moyenne de 81,7 par match. Pour les sanctions, les arbitres ont signalé 302 fautes pour une moyenne de 16,8 par match.

Discussion

Les seuls résultats d'études comparables avec cette étude sont les données de Pfister (1995). Elles font évidence pour le championnat de France et la coupe d'Europe des clubs des IANCR opératoires et non opératoires. Pour une équipe, en championnat de France, elle commettait en moyenne 40,90 IANCR opératoires et 11,50 IANCR non opératoires pour un total de 52,40 IANCR par match. Pour la coupe d'Europe des clubs, une équipe commettait en moyenne 53 IANCR opératoires et 12 IANCR non opératoires, pour un total de 65 IANCR par match.

Étant donné que ces données sont inédites pour la pratique du soccer-football québécois, il sera plus important de comparer les résultats entre eux que de les comparer avec les résultats de Pfister, qui brossent le portrait de la pratique de haut niveau.

Le rapport le plus important est celui des IANCR et sanctions. Dans 83% des transgressions observées, l'arbitre n'a pas sanctionné. La question est la suivante : est-ce vraiment une statistique révélatrice? Sachant que l'arbitre qui voit une faute peut selon son bon jugement laisser jouer, il serait hasardeux de prétendre que les arbitres ne voient pas les transgressions. Dans tous les cas observés, les gestes durs

ont été sanctionnés. Il paraît aussi que les IANCR non opératoires, soit hors du contexte du jeu peuvent être difficilement appelé, étant donné la grande surface de jeu à couvrir pour l'arbitre. De plus, ces éléments sont très souvent peu perturbateurs et dans les cas extrêmes, les arbitres ont sanctionné. Enfin, dans le cadre d'un tournoi, les arbitres sont souvent appelés à officier plusieurs parties dans la même journée. Il est donc compréhensible que leur vigilance puisse faire défaut.

Si on compare les chiffres de la Coupe du monde de 1986, qui avait été selon les observateurs dure, l'indice de sévérité a été de 34% des fautes observées alors que les équipes en commettaient en moyenne 121,5 par match. En 1990, avec les consignes données aux arbitres, l'indice de sévérité a été de 54% des fautes observées alors que les équipes en commettaient en moyenne 97 par match. Les chiffres de cette recherche sont sous la moyenne des chiffres de la Coupe du monde, quand on pense à un indice de sévérité de 17%, il n'est donc pas surprenant de voir que le nombre d'IANCR par match soit de 99,22. Selon les études, le nombre d'IANCR a un lien direct avec le laxisme de l'arbitre, donc plus l'arbitre est sévère, moins il y aura d'IANCR et le contraire est aussi vrai. Le chiffre de 99,22 IANCR par match peut ne pas sembler très fort, mais n'oublions pas que très peu de ces matchs avaient une durée de 90 minutes. Souvent, dans les tournois, on verra des matchs de 50 minutes et de 60 minutes en ronde demi-finale et finale. Donc, les chiffres peuvent démontrer un certain laxisme des arbitres, ou peut-être plus un désir d'en finir.

Un autre élément révélateur de ces données est le nombre de transgressions dans chacune des catégories. Ce type de données nous donne un indice sur la manière de jouer des joueurs et joueuses.

Ainsi, il n'est pas surprenant qu'au niveau des IANCR opératoires, la catégorie où l'on observe des poussées et des bousculés, soit de loin la catégorie où l'on commet le plus de transgressions. Le but du jeu n'est-il par de posséder le ballon dans le but de marquer? Donc, à ce moment, il demeure impensable que le joueur qui le possède ne fasse pas en son pouvoir pour le conserver et celui qui ne l'a pas tout pour le récupérer.

Dans le même ordre d'idées, au niveau des IANCR non opératoires, il n'est pas surprenant d'observer que ces fautes sont surtout dirigés vers les adversaires et vers les arbitres. Toujours dans le cadre interactionniste du jeu, les adversaires sont les premiers à s'opposer à la progression. De même, avec l'esprit développé par le sport de compétition, l'arbitre peut entraver la marche vers le but ultime : la victoire.

Les données brutes dressent un certain portrait de la situation de match, mais certains facteurs peuvent nous aider à expliquer les résultats.

Facteurs structurels et contextuels

Certains facteurs vont influencer le nombre de gestes d'agression dans la pratique d'un sport par rapport à un autre. Ces facteurs sont structurels : le temps et l'espace de jeu, la surface du terrain où se déroule l'action. D'autres sont contextuels, comme l'âge des participants, la fonction et le rôle des joueurs, le statut de l'équipe et l'issue de la rencontre.

Pour ce qui est des facteurs structurels, une analyse de l'espace de jeu pour déterminer dans quelles surfaces sont commises les IANCR a été effectuée. Ensuite, le temps, pour observer la distribution des IANCR dans les deux demies du jeu.

Pour ce qui est des facteurs contextuels, une analyse du facteur sexe des participants sert à relever la différence de la fréquence des IANCR entre les garçons et les filles. Enfin, l'issue de la rencontre nous informe sur quelle équipe commet le plus d'IANCR, l'équipe gagnante ou perdante.

Facteurs structurels

Espace de jeu. Le facteur espace de jeu a permis de faire ressortir la répartition des IANCR opératoires et des sanctions dans les différentes surfaces de jeu. Une analyse du facteur structurel et du facteur contextuel sexe des participants a servis à comparer la pratique des garçons et les filles.

Pour les 18 matches observés, 322 IANCR opératoires ont été répertoriées pour 24,2% en zone défensive, 178 pour 13,4% en zone offensive, 693 pour 52,1% en zone centrale, 55 pour 4,1% en zone de réparation offensive et 82 pour 6,2% en zone de réparation défensive (tableau 2).

Tableau 2

Répartition (%) des LANCR opératoires (N=1330) dans les surfaces de jeu pour 18 matches.

Surfaces de jeu	Répartition (%)
Défensive	24,2
Centrale	52,1
Réparation défensive	6,2
Offensive	13,4
Réparation offensive	4,1

Au niveau des sanctions émises par l'arbitre, 51 pour 16,8% en zone défensive, 26 pour 8,6% en zone offensive, 198 pour 65,3% en zone centrale, 21 pour 6,9% en zone de réparation offensive et 8 pour 2,4% en zone de réparation défensive (tableau 3).

Tableau 3

Pourcentage de répartition des sanctions (N=304) dans les surfaces de jeu pour 18 matches.

Surfaces de jeu	Répartition (%)
Défensive	16,8
Centrale	65,3
Réparation défensive	2,4
Offensive	8,6
Réparation offensive	6,9

Si on décortique les résultats des 13 matches chez les garçons, 200 IANCR opératoires ont été répertoriées pour 21,8% en zone défensive, 116 pour 12,7% en zone offensive, 493 pour 53,8% en zone centrale, 41 pour 4,4% en zone de réparation offensive et 67 pour 6,3% en zone de réparation défensive (tableau 4).

Tableau 4

Répartition des IANCR opératoires (N=917) dans les surfaces de jeu pour 13 matches (garçons).

Surfaces de jeu	Répartition (%)
Défensive	21,8
Centrale	53,8
Réparation défensive	6,3
Offensive	12,7
Réparation offensive	4,4

La distribution des pourcentages des sanctions s'est faite en zone défensive 17,2%, en zone offensive 9,6%, en zone centrale 64,4%, en zone de réparation offensive 9,6% et en zone de réparation défensive 2,5% (tableau 5).

Tableau 5

Répartition en pourcentage des sanctions dans les surface de jeu pour 13 matches (garçons).

Surfaces de jeu	Répartition (%)
Défensive	17,2
Centrale	64,4
Réparation défensive	2,5
Offensive	9,6
Réparation offensive	6,3

Les résultats des 5 matches féminins sont: 122 IANCR opératoires pour 29,5% en zone défensive, 62 pour 15% en zone offensive, 199 pour 48,1% en zone centrale, 15 pour 3,7% en zone de réparation offensive et 15 pour 3,7% en zone de réparation défensive (tableau 6).

Tableau 6

Répartition en pourcentage des IANCR opératoires dans les surfaces de jeu pour 5 matches (filles).

Surfaces de jeu	Répartition (%)
Défensive	29,5
Centrale	48,1
Réparation défensive	3,7
Offensive	15
Réparation offensive	3,7

La distribution des pourcentages des sanctions s'est faite, en zone défensive 15,4%, en zone offensive 3,8%, en zone centrale 69,2%, en zone de réparation offensive 9,6% et en zone de réparation défensive 2% (tableau 7).

Tableau 7

Répartition en pourcentage des sanctions dans les surfaces de jeu pour 5 matches (filles).

Surfaces de jeu	Répartition (%)
Défensive	15,4
Centrale	69,2
Réparation défensive	2
Offensive	3,8
Réparation offensive	9,6

Discussion

Pour le facteur espace de jeu, les ressources sont très minces. Le seul article trouvé est un article de Gilbert et Trudel (1998), sur le hockey sur glace. Ce qui est à retenir, c'est la différence majeure des résultats. En effet, selon cette étude, 16,37% des infractions de type instrumental (opératoires) et 2,9% de type hostile (non opératoires) surviennent dans la zone centrale. Si on compare avec le soccer-football, les chiffres sont inversés. Dans cette étude sur le soccer-football, 52,1% des IANCR opératoires et 65,3% des sanctions sont observées dans la zone centrale (figures 3 et 4).

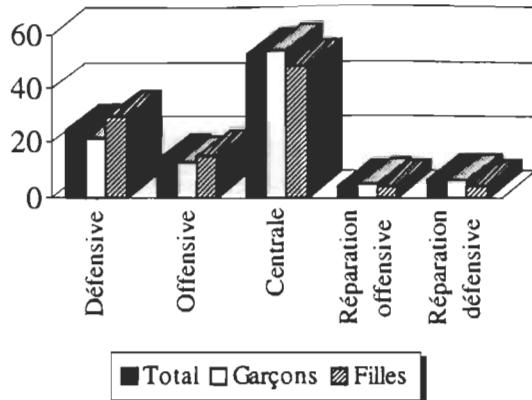


Figure 3. Comparaison du pourcentage d'IANCR opératoires dans les différentes surfaces.

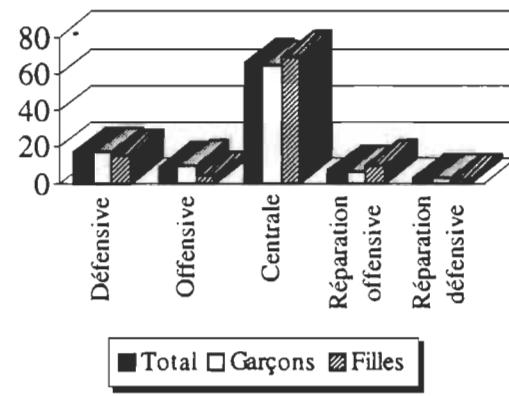


Figure 4. Comparaison du pourcentage de sanctions dans les différentes surfaces.

Pour expliquer ce phénomène, il est facile de comprendre qu'une grande majorité de buts survient à la suite de fautes appelées par l'arbitre et comme au soccer-football, un seul peut être souvent suffisant pour gagner, la tendance est la discipline. Donc, les joueurs sont éduqués à ne pas commettre de gestes qui pourraient amener une sanction près de la zone de but. Au hockey, la grande majorité des infractions amène un désavantage du nombre de joueurs qui s'avère souvent stérile. Il est donc concevable que le hockey et le soccer-football soient diamétralement opposés sur la répartition des fautes sur la surface de jeu.

Tel que rapporté par Pfister (1995), sur les résultats de Gabler, en soccer-football, la zone où l'on observe le plus de comportements d'agression est la zone centrale, suivie de la zone de défense et de la zone d'attaque. Cependant, tous les sports n'adhèrent pas à ce patron. Par exemple, en handball, la très grande majorité des comportements d'agression sont observés en zone de défense, tout comme au basket-ball et en water-polo.

De plus, on observe plus d'IANCR opératoires dans la moitié défendue que dans cette attaquée, comme le révèle les résultats de Pfister (1995). Dans cette étude, il a divisé le terrain en six zones et elle révèle qu'on observe moins d'IANCR dans les zones près des buts et plus vers le centre. En fait, si on divisait le terrain en trois zones, on aurait 42,8% des fautes en zone défensive, dont seulement 10,52% dans la zone de réparation et autour, 39,38% en zone centrale et 17,64% en zone offensive. Les IANCR non opératoires se répartissent de façon monotone dans les six zones.

Dans la présente étude sur le soccer-football de 14 et 15 ans au Québec, on observe une répartition différente qui ressemble plus aux résultats de Gabler. D'abord, le terrain a été divisé en cinq zones, en mettant une certaine emphase sur les zones de réparation. Comme dans l'étude de Pfister, on observe moins d'IANCR opératoires dans les zones près des buts. Il en va de même pour les sanctions où l'on peut observer sensiblement le même patron. Dans l'analyse de ces résultats, comparativement à ceux de Pfister, il faut sûrement tenir compte du niveau de jeu et de l'expérience des joueurs et des entraîneurs en présence. De plus, la durée des

matches étant plus courte chez les jeunes, et particulièrement dans les tournois, le type de pression exercée sur les joueurs va probablement être différent.

Enfin, une autre analyse me permet d'observer que le patron de répartition des IANCR opératoires et des sanctions est très semblable chez les garçons et les filles. Il serait hasardeux, avec les résultats de cette étude, de prétendre que la pratique est différente chez les garçons et les filles en ce qui concerne le facteur espace de jeu.

Le temps. Le facteur structurel du temps a été analysé pour l'ensemble des 18 matches, les 13 matches chez les garçons et les cinq matches chez les filles. De plus, une analyse des résultats des gagnants et des perdants a été réalisée. L'analyse porte sur le nombre d'IANCR opératoires, non opératoires et de sanctions dans chacune des deux demies du jeu.

Pour l'ensemble des 18 matches, en première demie, 721 IANCR opératoires, pour une moyenne de 40,06 par match, 77 IANCR non opératoire, pour une moyenne de 4,28 et 162 sanctions, pour une moyenne de 8,94 par match ont été relevées. En deuxième demie, 609 IANCR opératoires ont été observées, pour une moyenne de 33,83 par match, 75 IANCR non opératoire, pour une moyenne de 4,17 et 142 sanctions, pour une moyenne de 7,83 par match (figure 5).

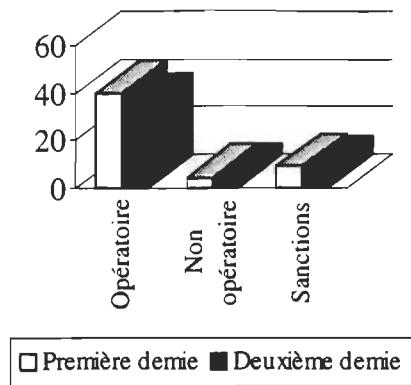


Figure 5. Comparaison de la moyenne entre la première et la deuxième demie pour 18 matches.

Ensuite, une analyse de la pratique des garçons et des filles a été effectuée. En première demie, on observe chez les garçons, pour 13 matches, 505 IANCR opératoires, pour une moyenne de 38,84 par match, 72 IANCR non opératoires, pour une moyenne de 5,54 et 131 sanctions, pour une moyenne de 10 par match. En deuxième demie, 412 IANCR opératoires ont été compilées, pour une moyenne de 31,69 par match, 70 IANCR non opératoires, pour une moyenne de 5,38 et 121 sanctions, pour une moyenne de 9,31 par match (figure 6).

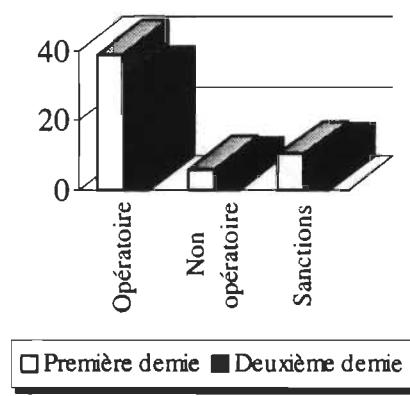


Figure 6. Comparaison de la moyenne entre la première et la deuxième demie pour 13 matches (garçons).

Chez les filles, pour cinq matches, on observe en première demie 215 IANCR opératoires, pour une moyenne de 43,6 par match, 6 IANCR non opératoire, pour une moyenne de 1,2 et 31 sanctions, pour une moyenne de 6,2 par match. En deuxième demie, on observe 198 IANCR opératoires, pour une moyenne de 39,8 par match, 4 IANCR non opératoire, pour une moyenne de 0,8 et 21 sanctions, pour une moyenne de 4,2 par match (figure 7).

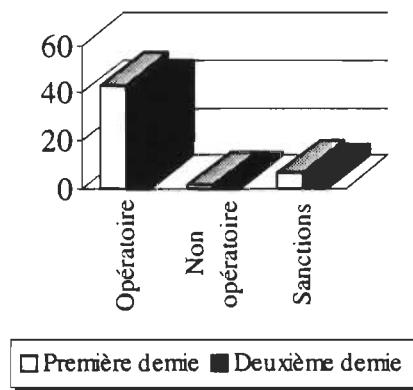


Figure 7. Comparaison de la moyenne entre la première et la deuxième demie pour 5 matches (filles).

Enfin, une analyse des résultats des gagnants et des perdants a été réalisée. En première demie, pour 17 matches, chez les gagnants, 340 IANCR opératoires ont été observées, pour une moyenne de 20 par match, 30 IANCR non opératoire, pour une moyenne de 1,82 et 83 sanctions, pour une moyenne de 4,88 par match. En deuxième demie, on observe 283 IANCR opératoires, pour une moyenne de 16,65 par match, 40 IANCR non opératoire, pour une moyenne de 2,35 et 75 sanctions, pour une moyenne de 4,41 par match (figure 8).

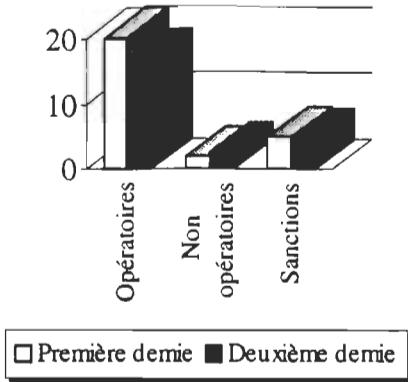


Figure 8. Comparaison de la moyenne entre la première et la deuxième demie pour 17 matches (gagnants).

Chez les perdants, on observe en première demie 333 IANCR opératoires, pour une moyenne de 19,59 par match, 41 IANCR non opératoire, pour une moyenne de 2,76 et 731 sanctions, pour une moyenne de 4,29 par match. En deuxième demie, on observe 273 IANCR opératoires, pour une moyenne de 16,06 par match, 31 IANCR non opératoire, pour une moyenne de 1,82 et 63 sanctions, pour une moyenne de 3,71 par match (figure 9).

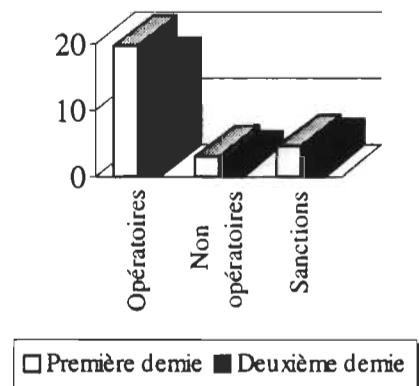


Figure 9. Comparaison de la moyenne entre la première et la deuxième demie pour 17 matches (perdants).

Discussion

Il n'y a pas nécessairement beaucoup d'études qui traitent des facteurs structurels comme le temps et l'espace. Selon une étude archivale sur le hockey sur glace de Gilbert et Trudel (1998), il y a une augmentation de la première à la troisième période des punitions majeures, tactiques et des autres formes.

Une étude sur le soccer-football de Coulomb et Pfister (1998) montre une diminution du nombre d'IANCR opératoires (instrumentales) en deuxième demie par rapport à la première demie. De plus, on assiste à une augmentation du nombre d'IANCR non opératoires (hostiles) en deuxième demie par rapport à la première demie.

Selon Pfister (1995), avec des études sur le soccer-football, mais aussi sur le hand-ball, le rugby et le basket-ball, les IANCR opératoires tendent à être plus nombreuses en première demie qu'en deuxième, sans que la différence soit significative. Pour les IANCR non opératoires, on a assisté au phénomène inverse et de façon significative.

Dans la présente étude, selon un test de Student $t > 2.210$, il n'y a pas de différence significative pour les IANCR opératoires, non opératoires ainsi que pour les sanctions entre les demies. Cependant, il faut observer que les résultats des différentes études sur le soccer-football sont constants et montrent une diminution des IANCR opératoires entre la première et la deuxième demie et une augmentation des IANCR non opératoires. Donc, pour les IANCR opératoires, l'hypothèse frustration-

agression, tel que présentée par Dollard (1939), ne peut être retenue, tandis que pour les IANCR non opératoires, on peut les expliquer de cette façon.

Poursuivant dans les comparaisons, chez les garçons, il n'y a pas non plus de différence significative selon Student $t > 2.201$, dans les IANCR opératoires, non opératoires et les sanctions. Chez les filles, les résultats sont aussi non significatifs, selon un Student $t > 3.182$ dans les IANCR opératoires, non opératoires et les sanctions. Donc, dans un décours temporel, les pratiques masculines et féminines suivent la même ligne.

Enfin, chez les gagnants et les perdants, il n'y a pas non plus de différence significative selon Student $t > 2.131$, dans les IANCR opératoires, non opératoires et les sanctions.

Cependant, dans tous les cas, on peut observer une moyenne supérieure d'IANCR opératoires et de sanctions en première demie par rapport à la deuxième demie et une moyenne inférieure d'IANCR non opératoires en première demie. D'un point de vue sportif, le portrait est clair, on impose un rythme en première demie et on laisse continuer sur l'élan en deuxième et on se laisse gagner par la frustration et la fatigue en deuxième demie.

Facteurs contextuels

Sexe des participants. Pour le facteur sexe des participants, l'analyse des observations révèle que les filles commettaient en moyenne 84,6 IANCR par partie, et que les garçons commettaient 81,46 IANCR par partie. De plus, les filles recevaient en moyenne 10,4 sanctions de l'arbitre par partie alors que les garçons recevaient

19,38 sanctions par partie. Les filles commettaient plus d'IANCR opératoires que les garçons, en moyenne 82,6 contre 70,53. Pour les LANCR non opératoires, les filles en commettaient en moyenne 2 contre 10,92 pour les garçons. Si on additionne les LANCR et les sanctions, qui sont en fait des IANCR mais appelé par l'arbitre, les filles en commettaient en moyenne 95 par partie et les garçons 100,85 (figure 10).

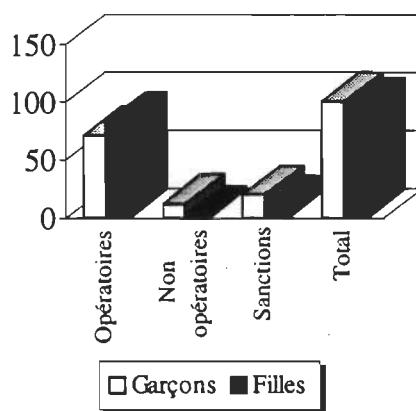


Figure 10. Comparaison de la moyenne par match entre les garçons et les filles.

Discussion

Ce facteur a été étudié par différents chercheurs de manière à faire ressortir pourquoi en général les garçons ont un comportement plus dirigé vers l'agression que les filles. Tout d'abord, l'étude de Scaramela et Brown (1978), qui ont cherché à prouver que le niveau de testostérone serait un déterminant d'une plus grande agressivité des mâles. Pour sa part, Bredemeier (1994) et Stephens et Bredemeier (1996), ont travaillé sur la perception de la légitimité des comportements irréguliers. Il en ressort que les garçons jugent plus souvent les comportements transgressifs comme étant légitimes que ne le font les filles. Ils sont aussi plus portés à commettre des fautes que les filles. Pour Duda, Olson et Templin (1991), l'orientation des

garçons et des filles à la tâche, à eux-mêmes ou au fair-play est différente. Les filles sont plus orientées vers la tâche et moins vers la victoire et sur elles-mêmes. Elles ont de plus un jugement plus défavorable à la tricherie et à l'intimidation physique. Elles sont aussi moins préoccupées par la stratégie du jeu.

Cependant, il ne faudrait pas mettre de côté le conditionnement culturel nord-américain et les modelages sociaux, tel qu'en fait état Bandura. L'Amérique du Nord n'est pas reconnue pour ses grandes performances de niveau mondial au soccer-football masculin. Pourtant, les américaines ont été championnes du monde en 1991 et championnes olympiques en 1996. Quant au Canada, l'équipe masculine a été exclue de la phase finale de la Coupe du monde depuis 1986 et l'équipe féminine est la deuxième sur le continent américain et figure avantageusement sur le plan mondial. À la lumière de ces faits, il est peut-être possible d'observer une différences avec des études européennes.

Les études de Pfister sur le volley-ball et sur le hand-ball montrent que les garçons émettent significativement plus d'IANCR que les filles. Donc, que cette étude démontre que les garçons commettent plus d'IANCR que les filles, selon le test de Student $t > 2.120$, n'est pas surprenant. Ce qui pourrait l'être, c'est le fait que lors des matches féminins observés dans cette étude, les filles commettaient plus d'IANCR opératoires que les garçons. L'explication pourrait venir du fait que comme les études le prouvent, les filles sont plus orientées vers la tâche que les garçons. Donc, ce qui veut dire que les filles seraient plus disposées à commettre des IANCR opératoires, étant donné que ce type de transgression est dans le contexte du

jeu. Il ne faudrait pas non plus oublier le modelage. Presque toutes les équipes féminines observées lors de cette étude sont entraînées par des hommes, ce qui veut dire aussi une orientation plus grande du jeu dur.

D'un autre côté, il n'est pas surprenant de voir que les filles commettaient moins d'IANCR non opératoires et étaient sanctionnées moins souvent. N'oublions pas que les filles ont un jugement défavorable à la tricherie, à l'intimidation physique et à la victoire.

Issue de la rencontre. Pour ce facteur, les résultats de 17 matches ont été utilisés, étant donné qu'un match s'est terminé à égalité.

Dans l'analyse des résultats du facteur issue de la rencontre, les gagnants commettaient en moyenne 36,53 IANCR opératoires par match, 4,18 IANCR non opératoires et étaient sanctionnés 9,24 fois par match, pour un total de 49,94 fautes observées par match. Pour leur part, les perdants commettaient en moyenne 35,88 IANCR opératoires par match, 4,53 IANCR non opératoires et étaient sanctionnés 8 fois par partie pour un total de 48,41 fautes par match (figure 11).

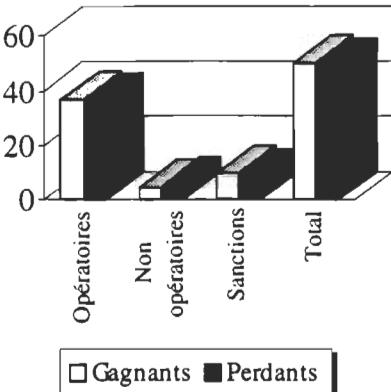


Figure 11. Comparaison des moyennes des IANCR entre les gagnants et les perdants pour 17 matches.

Pour ce facteur, on compare les résultats des 13 parties chez les garçons aux quatre parties de filles. Les gagnants chez les garçons commettaient en moyenne 34,76 IANCR opératoires par match, 5,08 IANCR non opératoires et étaient sanctionnés 10,77 fois par partie pour un total de 50,62 fautes observées par match. Quant à elles, les gagnantes commettaient en moyenne 42,25 IANCR opératoires par match, 1,25 IANCR non opératoires et étaient sanctionnés 4,25 fois par partie pour un total de 47,75 fautes observées par match (figures 12 et 13).

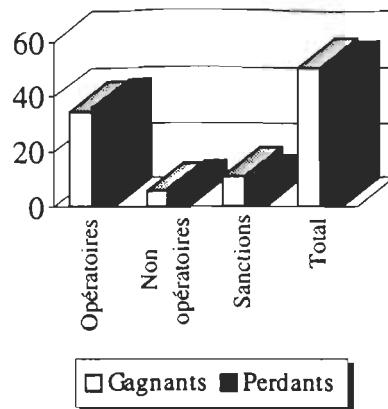


Figure 12. Comparaison des moyennes des IANCR entre les gagnants et les perdants pour 13 matches (garçons).

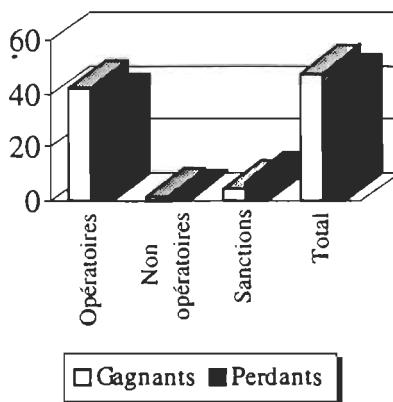


Figure 13. Comparaison des moyennes des IANCR entre les gagnants et les perdants pour 4 matches (filles).

Du côté des perdants, les garçons commettaient en moyenne 35,62 IANCR opératoires par match, 5,85 IANCR non opératoires et étaient sanctionnés 8,31 fois par partie pour un total de 49,78. Les perdantes commettaient en moyenne 36,75 IANCR opératoires par match, 0,25 IANCR non opératoires et étaient sanctionnés 7 fois par partie pour un total de 44 fautes par match (figures 13 et 14).

Discussion

La littérature permet de voir que ce facteur a été étudié par plusieurs chercheurs.

L'étude de Bredemeier (1994), a fait ressortir que les gagnants ont tendance à manifester moins d'agressions que les perdants. De plus, la différence au pointage est directement liée au nombre de comportements d'agression. Plus la différence est grande, plus il y aura d'agressions, moins la différence est grande, moins il y aura de gestes d'agression. Dans le même sens, Wall et Gruber (1986) sont partis du principe que la victoire amène une diminution de l'anxiété, alors que la défaite produit le contraire. Mais selon leur recherche, il n'y a pas de différence notable de l'état d'anxiété amené par la victoire ou la défaite. Selon Leith (1988), c'est d'abord la compétitivité entre les participants qui provoque une plus grande agressivité. De plus, les résultats montrent que le défi produit une plus grande agressivité que la victoire. Enfin, selon Worrel et Harris (1986), avec une étude sur le hockey sur glace, ont montré que les gagnants étaient plus agressifs que les perdants. De plus, la perception qu'ont les athlètes de leur agressivité est différentes des juges qui les ont observés.

L'étude de Pfister sur le hand-ball et le soccer-fotball montre que les vainqueurs ont tendance à émettre plus d'IANCR opératoires et moins d'IANCR non opératoires que les perdants. Ces résultats iraient vers l'hypothèse que les IANCR opératoires, ou agressions instrumentales, seraient plus spécialement liées à la victoire et les IANCR non opératoires, ou hostiles, seraient plus liées à la défaite.

Les résultats de la présente étude ont tendance à abonder dans ce sens. En effet, si on joint les sanctions et les IANCR opératoires, les gagnants émettent plus

d'IANCR opératoires, 881 pour une moyenne de 51,82 par match, que les perdants, 742 pour une moyenne de 43,65 par match. Pour les IANCR non opératoires, les gagnants en émettent moins, 71 pour une moyenne de 4,18 par match, comparativement aux perdants qui en émettent 72 pour une moyenne de 4,24 par match. Dans ce dernier cas, la différence étant si faible, on ne peut sûrement pas parler de différence significative.

Donc, avec des résultats qui font état que pour gagner, il faut de façon générale émettre plus de gestes d'agression instrumentales, ou IANCR opératoires, il est utopique de croire que l'on pourra assister à une diminution du nombre de gestes d'agression dans la pratique sportive de compétition.

CHAPITRE V

Conclusion

Comme le font état les résultats de cette étude sur la pratique du soccer-football québécois des 14-15 ans, le jeu compte son lot de gestes d'agressions, de natures diverses. Elle prouve aussi que les garçons commettent de façon significative plus de gestes d'agression que les filles, que les gagnants en commettent plus que les perdants. Il y a aussi plus de gestes d'agression en première demie qu'en deuxième et plus en milieu de terrain que dans les extrémités.

Cependant, le soccer-football, sans être dénué d'une certaine forme de violence, ne peut être considéré comme un sport violent. Si on analyse les types de gestes commis, on s'aperçoit que ce sont en majorité des gestes instrumentaux plutôt qu'hostiles. De plus, selon les observations réalisées durant cette étude, dans à peu près tous les cas, les gestes durs sont sanctionnés.

Certainement que d'autres études pourraient aborder ce phénomène d'une autre façon. On pourrait sûrement étudier la rivalité entre les équipes d'une même ligue, à l'intérieur d'un championnat de fin de saison. On pourrait aussi faire une étude sur les différences en quantité et en nature des gestes chez différents groupes d'âges. Aussi, ce qui serait souhaitable, une comparaison des études de type observation directe de d'autres sports.

Finalement, comme perspective pour diminuer la quantité de gestes d'agression de la part des participants, il faudrait peut-être travailler à la source et faire prendre conscience aux entraîneurs du rôle qu'ils ont à jouer auprès des jeunes. Souvent, le

discours des dirigeants encourage le respect des règlements, alors qu'eux en critiquent l'application.

RÉFÉRENCES

- Bernard, D., Trudel, P., Marcotte, G. et Boileau, R. (1993). The incidence, types, and circumstances of injuries to ice hockey players at bantam level (14 to 15 years old). *Safety in ice hockey*, pp. 44-55.
- Boeda, A. et Dusseaux-Salois, M. (1981). Où, quand, comment, se manifeste la violence dans les sports d'équipes? *Les entretiens de Rueil, pour un sport sans violence*, pp. 21-28.
- Braconnier, A. (1981). Les théories tendant à expliquer ce que le médecin entend par « agressivité, agression, violence ». *Les entretiens de Rueil, pour un sport sans violence*, pp. 15-18.
- Bredemeier, B. J. (1994). Children's moral reasonning and their assertive, aggressive and submissive tendencies in sport and daily life. *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 16, 1-14.
- Caron, J. et Pelchat, C. (1988). La violence au hockey sur glace: Fait sociologique ou lacune d'apprentissage? *Persons, Minds and Bodies*, pp. 281-291.
- Colburn, K. J. (1985). Honor, ritual and violence in ice hockey. *Canadian Journal of Sociology*, 10, 2, 153-170.
- Coulomb, G. et Pfister, R. (1998). Aggressive behaviors in soccer as a function of competition level and time : a field study. *Journal of Sport Behavior*, 21, 2, 222-231.
- Duda, J., Olson, L. et Templin, T. (1990). The relationship of task and ego orientation to sportmanship attitudes and the perceived legitimacy of injurious acts. *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 62, 1, 79-87.
- Foulquié, P. (1979). *Vocabulaire des sciences humaines*. pp. 366-367.
- Gilbert, W. et Trudel, P. (1998). A profile of rule infractions in bantam level, ice hockey. Article à être publié.
- Golding, S. (1990). Attitudes and the instrumental value of violence in hockey: A test of the occupational subculture of violence thesis. *Proceedings 6th Canadian Congress on Leisure Research*, pp. 232-234.
- Gravitz, M. (1994). *Lexique des sciences sociales*. Paris : Dalloz. pp. 396-397.
- Immelman, K. (1990). *Dictionnaire de l'éthologie*, pp.20.

- Le Québec statistiques. (1995). pp. 677-680.
- Leith, L. (1988). The effect of various physical activities, outcomes and emotional arousal on subject aggression scores. *International Journal of Sport Psychology*, 19, 57-67.
- King, V. Et Cuneen, J. (1988). Soccer coaches perceptions of intentional and legitimized aggression. North central sociological association meetings, *manuscrit non publié*.
- Mendel, G. (1981). Les racines de la violence. *Les entretiens de Rueil, pour un sport sans violence*, pp. 9-12.
- Montagner, H., Restoin, A., Laurent, D., Rodriguez, D., Ullmann, V. et Viala, M. (1981). Les comportements agonistiques et leur génèse chez l'enfant. *Les entretiens de Rueil, pour un sport sans violence*, pp. 33-42.
- Néron, G. (1977). La violence au hockey. *Rapport du haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports*.
- Pfister, R. (1995). Les comportements d'agression dans la pratique des sports d'équipes. *Thèse de doctorat inédite*. Université d'Aix en Marseille II.
- Scaramela, T. et Brown, W. (1978). Serum testosterone and aggressiveness in hockey players. *Psychomatic Medicine*, 40, 3.
- Sillamy, R. (1991). *Dictionnaire de la psychologie*. Paris : Larousse. p. 11.
- Smith, M. (1991). Violence and injuries in ice hockey. *Clinical Journal of Sport Medicine*, 1, 104-109.
- Stephens, D. et Bredemeier, B.J. (1996). Moral atmosphere and judgement about aggression in girls' soccer : relationship among moral and motivational variables. *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 18, 158-173.
- Tenenbaum, G., Stewart, E., Singer, R. et Duda, J. (1996). Aggression and violence in sport: An ISSP position stand. *International Journal of Sport Psychology*, 27, 229-236.
- Thines, G. Et Lempereur, A. (1994). *Dictionnaire général des sciences humaines*, tome 1, pp. 47-48.

- Trudel, P., Dionne, J-P. et Bernard, D. (1992). Étude qualitative de la violence au hockey: Perceptions d'entraîneurs et de joueurs. *Canadian Journal of Sport Science, 17*, 4, 320-332.
- Trudel, P., Bernard, D., Boileau, R. et Marcotte, G. (1998). Effects of an intervention strategy on body checking, penalties, and injuries in ice hockey. *Article soumis pour publication.*
- Trudel, P., Bernard, D., Boileau, R., Marcotte, G. et Audette, S. (1993). The study of performance and aggressive behaviors of ice hockey players. *Safety in ice hockey*, pp. 95-102.
- Trudel, P., Côté, J., Sylvestre, F. (1996). Systematic observation of ice hockey referees during games. *Journal of Sport Behavior, 14*, 1.
- Wall, B. et Gruber, J. (1986). Revelancy of athletic aggression inventory for use in women's intercollegiate basketball : a pilot investigation. *International Journal of Sport Psychology, 17*, 23-33.
- Worrel, G. L. Et Harris, D. (1986). The relationship of perceived and observed aggression of ice hockey players. *Interantional Journal of Sport Psychology, 34*-39.

ANNEXE A

**Système d'observation des Interactions Adversives Non Conformes aux Règlements
Opératoires dans la pratique du soccer-football**

100- IANCR OPÉRATOIRES

110- AU MOYEN DES MEMBRES INFÉRIEURS

- 111- Tacler irrégulièrement ...
- 112- Faucher, balayer, crocheter, porter un coup sur la cheville ou la jambe (en dessous du genou) ...
- 113- Faire un pied levé, porter un coup au dessous du genou ou sur un joueur au sol avec le membre inférieur ...

120- PRÉHENSION-OBSTRUCTION

- 121- Tirer à une main par les vêtements ou une partie du corps ...
- 122- Tenir ou retenir à deux mains, ceinturer, plaquer ...
- 123- Empêcher de jouer, faire obstruction, bloquer l'élan, la course ...

130- PERCUSSION-COUPS

- 131- Pousser avec les mains, s'appuyer sur, écarter du coude, de l'avant-bras ou de la main ...
- 132- Bousculer, projeter, catapulter, percuter avec le dos, charger irrégulièrement avec l'épaule ...
- 133- Donner un coup avec la main, l'avant-bras, le coude, le bras ou la tête ...

140- TRICHERIES

- 141- Retard du jeu: Attendre pour rendre le ballon, éloigner le ballon, le jeter loin, ne pas le déposer, retarder ou ralentir une remise en jeu, refuser de jouer ...
- 142- Non-respect des distances: Ne pas se mettre à distance réglementaire sur un coup franc (9m15), avancer le ballon par rapport à l'endroit où il devrait être joué ou par rapport à l'endroit indiqué par l'arbitre ...
- 143- Jouer frauduleusement le ballon avec les membres supérieurs: Contrôler le ballon avec les membres supérieurs, intercepter une passe ou un tir avec un membre supérieur, marquer un but avec la main, le bras ...

... dans le contexte d'une action de jeu.

ANNEXE B

**Système d'observation des Interaction Adversives Non-Conformes aux Règlements Non
opératoires dans la pratique du soccer-football**

200- IANCR NON OPÉATOIRES

210- CONTRE UN ADVERSAIRE

- 211- Physiques: Charger, piétiner, donner des coups, bousculer, frapper, donner un coup de tête, cracher sur ... hors d'une action de jeu.
- 212- Verbales et, ou gestuelles: Faire des gestes obscènes ou d'énerverment, faire des reproches, tenir des propos véhéments contre, insulter, se disputer avec, refuser les excuses ...

220- CONTRE UN ARBITRE

- 221- Physiques: Bousculer, frapper, cracher sur, envoyer la balle sur ...
- 222- Verbales et, ou gestuelles: Altercation, contestation ...

230- CONTRE UN PARTENAIRE

- 231- Physiques: Bousculer, frapper, cracher sur, envoyer la balle sur ...
- 232- Verbales et, ou gestuelles: Faire des reproches, tenir des propos véhéments, insulter, menacer, faire des gestes obscènes ou d'énerverment, applaudir à l'échec, ordonner de façon autoritaire, marquer sa désapprobation, crier fort sur le mode de la colère ...

240- CONTRE OFFICIELS, JOURNALISTES, PUBLIC ...

- 241- Physiques: Bousculer, frapper, cracher sur, envoyer la balle sur ...
- 242- Verbales et, ou gestuelles: Insulter, tenir des propos véhéments faire des gestes obscènes ou d'énerverment, se disputer, faire signe de se taire ...

250- CONTRE SOI-MÊME

- 251- Physiques: Se donner des coups, se tirer les cheveux, se taper la tête contre le poteau, sol ...
- 252- Verbales et, ou gestuelles: S'insulter, se faire des reproches, se faire des gestes de colère, d'énerverment après son propre échec ...

260- CONTRE UN OBJET

- 261- Physiques: Donner des coups de rage dans un objet (ballon,poteau), tirer violemment sur le filet ...
- 262- Verbales et, ou gestuelles: Insulter un objet, crier sa colère contre un objet ...